

## Pour la première fois une femme va présider le Département du Gard



**Après 3 tours de scrutin, Françoise Laurent-Perrigot est devenue la première femme présidente du Conseil départemental du Gard.**

La conseillère départementale du canton de Quissac succède à Denis Bouad à la tête de la collectivité départementale. Afin de ne pas cumuler les fonctions, ce dernier avait dû quitter son siège après son élection au Sénat septembre dernier. L'élue socialiste a réussi à faire le plein des voix des conseillers départementaux gardois de gauche en rassemblant 22 voix afin de se faire élire à la présidence grâce à une majorité relative (la majorité absolue s'élevant à 24 suffrages). Auparavant, des candidats LR (Les Républicains) avec 16 voix, centriste (7 voix) lors du 1<sup>er</sup> tour, puis RN (Rassemblement national) avec 3 voix, lors du 3<sup>e</sup> tour, ont tenté de briguer, sans succès, la présidence.



Ecrit par Laurent Garcia le 28 novembre 2020

## « La présidente de tous »

« Nos concitoyens attendent du travail, une écoute permanente, et des résultats, a expliqué Françoise Laurent-Perrigot, après l'annonce de sa victoire. Je n'étais pas la candidate de tout le monde, mais je deviens la présidente de tous. » Dans son premier discours devant cette assemblée, cette retraitée de la fonction publique, âgée de 70 ans a ensuite souligné la « *nécessité d'agir vite* » face à la crise actuelle et a indiqué son intention d'inscrire son action « *dans la continuité d'une politique que l'assemblée a soutenue et votée depuis 5 ans. Une politique à la fois rigoureuse et ambitieuse. Une politique pour construire l'avenir.* »

Proposant de faire adopter très prochainement le budget 2021 de l'assemblée, elle a expliqué à nos confrères du [Réveil du midi](#) qu'elle tenait à rassurer les structures partenaires du département qui font face à une incertitude grandissante quant à leurs financements et leurs programmes d'actions. « Le Département doit les soutenir, que ce soit dans les domaines de l'autonomie, de la Santé, de la Politique de la Ville, de l'Insertion, du Tourisme, de la Culture, du Sport ou de la Jeunesse. Cette crise n'est pas une parenthèse, a-t-elle poursuivi. Elle sonne comme un avertissement qui nous oblige à penser et à agir autrement. D'autant qu'à cette crise s'ajoutent ses conséquences économiques et sociales. Dans les mois qui viennent, pour de nombreux habitants et de nombreuses entreprises (notamment les commerces et les restaurants), le quotidien sera très difficile. Ils auront besoin de nous. »

## « Un ADN départemental »

La nouvelle présidente est née dans une famille très engagée en politique : Léon Castanet, son grand-père, a déjà été président du département entre 1957 et 1961, et Francis Perrigot, son père, fut également conseiller général du canton de Lédignan. Elle lui a ensuite succédé en étant élue pour la première fois sur les bancs du département du Gard en 1981 et cela jusqu'en 2015 où elle deviendra ensuite conseillère départementale de Quissac. Françoise Laurent-Perrigot a également été maire, de 1985 à 2010, d'Aigremont, commune où elle est toujours conseillère municipale, ainsi que présidente de la Communauté de communes du Piémont Cévenol de 2005 à 2012. Elle a enfin aussi été conseillère régionale, de 1997 à 1998, et Sénatrice de 2008 à 2014. A noter qu'en 2001, elle avait été condamnée à 10 mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende dans le cadre d'une affaire d'emploi fictif impliquant Gilbert Baumet, ancien président du Département du Gard et maire de Pont-Saint-Esprit.